

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE SEMOY (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450308800012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET
METROPOLE

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	58
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	61
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	62
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	64
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	71
C3.2 - Liste des établissements publics créés	72
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	74

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	75
D2 - Arrêté et signatures	76

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques engagés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
45308COMMUNE DE SEMOY
BUDGET COMMUNESLO
BP

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 249
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	7
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
ORLEANS METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 464 388,00	4 464 388,00	1 371,13	862,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 197,85	760,00
2	Produit des impositions directes/population	754,08	395,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 368,85	927,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	750,52	368,00
5	Encours de dette/population	469,42	703,00
6	DGF/population	11,70	146,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,69 %	48,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	89,26 %	90,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,83 %	40,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	34,29 %	76,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 06/12/2019 00:00:00.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 938 346,51	4 526 889,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 411 457,51
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 938 346,51	4 938 346,51

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 536 404,00	2 189 101,28
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 079 365,62	458 295,00
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 31 626,66	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 647 396,28	2 647 396,28
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 585 742,79	7 585 742,79

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 071 241,00	0,00	1 090 235,00	1 090 235,00	1 090 235,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 297 120,00	0,00	2 439 620,00	2 439 620,00	2 439 620,00
014	Atténuations de produits	33 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	224 315,00	0,00	223 895,00	223 895,00	223 895,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 625 676,00	0,00	3 783 750,00	3 783 750,00	3 783 750,00
66	Charges financières	73 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges exceptionnelles	38 881,00	0,00	21 050,00	21 050,00	21 050,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 757 557,00	0,00	3 891 800,00	3 891 800,00	3 891 800,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	882 860,81		925 151,51	925 151,51	925 151,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	86 134,75		121 395,00	121 395,00	121 395,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		968 995,56		1 046 546,51	1 046 546,51	1 046 546,51
TOTAL		4 726 552,56	0,00	4 938 346,51	4 938 346,51	4 938 346,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 938 346,51
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	299 100,00	0,00	286 000,00	286 000,00	286 000,00
73	Impôts et taxes	3 580 349,00	0,00	3 633 180,00	3 633 180,00	3 633 180,00
74	Dotations et participations	204 900,00	0,00	203 150,00	203 150,00	203 150,00
75	Autres produits de gestion courante	16 500,00	0,00	53 550,00	53 550,00	53 550,00
Total des recettes de gestion courante		4 100 849,00	0,00	4 183 880,00	4 183 880,00	4 183 880,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	263 500,00	263 500,00	263 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 102 849,00	0,00	4 447 380,00	4 447 380,00	4 447 380,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	86 134,75		79 509,00	79 509,00	79 509,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		86 134,75		79 509,00	79 509,00	79 509,00
TOTAL		4 188 983,75	0,00	4 526 889,00	4 526 889,00	4 526 889,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	411 457,51
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 938 346,51
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	967 037,51
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 11/03/2021

Reçu en préfecture le 11/03/2021

Affiché le



ID : 045-214503088-20210216-25_21_3-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	79 509,00	0,00	79 510,00	79 510,00	79 510,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 832 047,63	1 079 365,62	1 279 575,00	1 279 575,00	2 358 940,62
	Total des dépenses d'équipement	1 911 556,63	1 079 365,62	1 359 085,00	1 359 085,00	2 438 450,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	126 140,00	0,00	77 810,00	77 810,00	77 810,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	188 140,00	0,00	97 810,00	97 810,00	97 810,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 099 696,63	1 079 365,62	1 456 895,00	1 456 895,00	2 536 260,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	86 134,75		79 509,00	79 509,00	79 509,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	86 134,75		79 509,00	79 509,00	79 509,00
	TOTAL	2 185 831,38	1 079 365,62	1 536 404,00	1 536 404,00	2 615 769,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

31 626,66

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 647 396,28

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	269 148,00	277 895,00	166 630,00	166 630,00	444 525,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	180 400,00	180 400,00	115 724,77	115 724,77	296 124,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	449 548,00	458 295,00	282 354,77	282 354,77	740 649,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	161 528,64	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	600 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	186 298,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	947 826,64	0,00	860 200,00	860 200,00	860 200,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 397 374,64	458 295,00	1 142 554,77	1 142 554,77	1 600 849,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	882 860,81		925 151,51	925 151,51	925 151,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	86 134,75		121 395,00	121 395,00	121 395,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	968 995,56		1 046 546,51	1 046 546,51	1 046 546,51

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le VOTE (3)	510 (- PAR + vote)
TOTAL		2 366 370,20	458 295,00	2 189 101,28	2 189 101,28	2 647 396,28

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 647 396,28
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	967 037,51
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 090 235,00		1 090 235,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 439 620,00		2 439 620,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	223 895,00		223 895,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	67 000,00	0,00	67 000,00
67	Charges exceptionnelles	21 050,00	0,00	21 050,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	121 395,00	121 395,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		925 151,51	925 151,51
Dépenses de fonctionnement – Total		3 891 800,00	1 046 546,51	4 938 346,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 938 346,51
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	77 810,00	0,00	77 810,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 358 940,62		2 358 940,62
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		79 509,00	79 509,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	79 510,00	0,00	79 510,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement – Total		2 536 260,62	79 509,00	2 615 769,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	31 626,66
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 647 396,28
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 000,00		8 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	286 000,00		286 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 633 180,00		3 633 180,00
74	Dotations et participations	203 150,00		203 150,00
75	Autres produits de gestion courante	53 550,00	0,00	53 550,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	263 500,00	79 509,00	343 009,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 447 380,00	79 509,00	4 526 889,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	411 457,51
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 938 346,51
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	160 000,00	0,00	160 000,00
13	Subventions d'investissement	444 525,00	0,00	444 525,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	296 324,77	0,00	296 324,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		121 395,00	121 395,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		925 151,51	925 151,51
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		900 849,77	1 046 546,51	1 947 396,28

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	700 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 647 396,28
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 071 241,00	1 090 235,00	1 090 235,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	234 200,00	234 400,00	234 400,00
60611	Eau et assainissement	29 050,00	34 125,00	34 125,00
60612	Energie - Electricité	134 000,00	140 060,00	140 060,00
60621	Combustibles	2 100,00	2 800,00	2 800,00
60622	Carburants	14 580,00	12 500,00	12 500,00
60623	Alimentation	4 378,00	4 520,00	4 520,00
60624	Produits de traitement	5 370,00	5 160,00	5 160,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 960,00	7 890,00	7 890,00
60631	Fournitures d'entretien	11 970,00	22 785,00	22 785,00
60632	Fournitures de petit équipement	41 690,00	43 000,00	43 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	5 500,00	5 500,00
60636	Vêtements de travail	7 060,00	5 420,00	5 420,00
6064	Fournitures administratives	5 730,00	5 610,00	5 610,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 500,00	7 700,00	7 700,00
6067	Fournitures scolaires	16 273,00	15 490,00	15 490,00
6068	Autres matières et fournitures	15 054,00	21 215,00	21 215,00
611	Contrats de prestations de services	40 565,00	49 780,00	49 780,00
6135	Locations mobilières	15 900,00	15 475,00	15 475,00
614	Charges locatives et de copropriété	650,00	640,00	640,00
61521	Entretien terrains	36 000,00	25 585,00	25 585,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	36 000,00	38 000,00	38 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 640,00	8 640,00	8 640,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 100,00	3 080,00	3 080,00
61551	Entretien matériel roulant	16 500,00	16 500,00	16 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 300,00	13 750,00	13 750,00
6156	Maintenance	24 800,00	14 000,00	14 000,00
6168	Autres primes d'assurance	30 825,00	30 860,00	30 860,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	5 600,00	5 600,00
6182	Documentation générale et technique	2 740,00	2 915,00	2 915,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 950,00	34 615,00	34 615,00
6188	Autres frais divers	21 586,00	28 580,00	28 580,00
6226	Honoraires	3 100,00	17 755,00	17 755,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	1 000,00	900,00	900,00
6231	Annonces et insertions	3 200,00	4 310,00	4 310,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 910,00	20 150,00	20 150,00
6236	Catalogues et imprimés	3 750,00	2 010,00	2 010,00
6237	Publications	5 400,00	4 435,00	4 435,00
6238	Divers	2 900,00	1 270,00	1 270,00
6247	Transports collectifs	16 015,00	14 000,00	14 000,00
6256	Missions	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	20 400,00	12 100,00	12 100,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 035,00	4 280,00	4 280,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 700,00	1 750,00	1 750,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	108 000,00	85 000,00	85 000,00
6284	Redevances pour services rendus	4 400,00	4 330,00	4 330,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	15 000,00	15 000,00	15 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	18 200,00	22 180,00	22 180,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	160,00	170,00	170,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 800,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 297 120,00	2 439 620,00	2 439 620,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	170 500,00	201 760,00	201 760,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	5 400,00	4 200,00	4 200,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	6 300,00	6 300,00
6331	Versement mobilité	23 000,00	23 285,00	23 285,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 500,00	6 380,00	6 380,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	22 000,00	21 225,00	21 225,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 440,00	3 880,00	3 880,00
6411	Personnel titulaire	990 000,00	1 116 455,00	1 116 455,00
6413	Personnel non titulaire	470 000,00	434 220,00	434 220,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	245 000,00	254 905,00	254 905,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	280 000,00	291 840,00	291 840,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 180,00	17 330,00	17 330,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	26 500,00	32 800,00	32 800,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les positions nouvelles (3)	SLD
			ID : 045-214503088-20210216-25_21_3-BF	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 500,00	3 600,00	3 600,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 500,00	13 000,00	13 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 000,00	6 790,00	6 790,00
6488	Autres charges	100,00	150,00	150,00
014	Atténuations de produits	33 000,00	30 000,00	30 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	33 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	224 315,00	223 895,00	223 895,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 550,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	3 370,00	3 370,00
6531	Indemnités	79 550,00	78 300,00	78 300,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 900,00	4 700,00	4 700,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 540,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	50,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 600,00	720,00	720,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	5 500,00	4 000,00	4 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	75 130,00	78 385,00	78 385,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 710,00	1 510,00	1 510,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	43 775,00	42 900,00	42 900,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 625 676,00	3 783 750,00	3 783 750,00
66	Charges financières (b)	73 000,00	67 000,00	67 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 000,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	38 881,00	21 050,00	21 050,00
6714	Bourses et prix	6 200,00	6 300,00	6 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	1 500,00	1 500,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	27 931,00	2 500,00	2 500,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	750,00	750,00	750,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 757 557,00	3 891 800,00	3 891 800,00
023	Virement à la section d'investissement	882 860,81	925 151,51	925 151,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	86 134,75	121 395,00	121 395,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	86 134,75	121 395,00	121 395,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		968 995,56	1 046 546,51	1 046 546,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		968 995,56	1 046 546,51	1 046 546,51
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 726 552,56	4 938 346,51	4 938 346,51

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 938 346,51
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	8 000,00	8 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	8 000,00	8 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	299 100,00	286 000,00	286 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 100,00	3 500,00	3 500,00
7066	Redevances services à caractère social	73 000,00	64 000,00	64 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	140 000,00	130 000,00	130 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	35 000,00	10 000,00	10 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	15 000,00	35 000,00	35 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	33 600,00	43 500,00	43 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 580 349,00	3 633 180,00	3 633 180,00
73111	Impôts directs locaux	2 395 199,00	2 450 000,00	2 450 000,00
73211	Attribution de compensation	1 027 030,00	1 027 030,00	1 027 030,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73221	FNGIR	31 120,00	31 150,00	31 150,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	17 000,00	19 000,00	19 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	25 000,00	22 000,00	22 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	60 000,00	59 000,00	59 000,00
74	Dotations et participations	204 900,00	203 150,00	203 150,00
74121	Dotation de solidarité rurale	39 000,00	38 000,00	38 000,00
7473	Participat° Départements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	9 200,00	6 435,00	6 435,00
74748	Participat° Autres communes	700,00	715,00	715,00
7478	Participat° Autres organismes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 000,00	4 500,00	4 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	30 000,00	32 000,00	32 000,00
7488	Autres attributions et participations	17 000,00	16 500,00	16 500,00
75	Autres produits de gestion courante	16 500,00	53 550,00	53 550,00
752	Revenus des immeubles	12 500,00	1 000,00	1 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	0,00	48 550,00	48 550,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 100 849,00	4 183 880,00	4 183 880,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	263 500,00	263 500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	261 500,00	261 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 102 849,00	4 447 380,00	4 447 380,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	86 134,75	79 509,00	79 509,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	86 134,75	79 509,00	79 509,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		86 134,75	79 509,00	79 509,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 188 983,75	4 526 889,00	4 526 889,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	411 457,51
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 938 346,51
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	79 509,00	79 510,00	79 510,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	79 509,00	79 510,00	79 510,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	3 700,00	13 950,00	13 950,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	61 964,47	51 400,00	51 400,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	72 465,48	51 667,00	51 667,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	15 015,00	110 450,00	110 450,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	57 333,60	94 110,00	94 110,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	7 500,00	7 500,00	7 500,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	10 000,00	10 110,00	10 110,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	0,00	4 045,00	4 045,00
240	Opération d'équipement n° 240 (5)	87 140,00	4 078,00	4 078,00
250	Opération d'équipement n° 250 (5)	870 477,60	56 055,00	56 055,00
253	Opération d'équipement n° 253 (5)	216 685,00	78 090,00	78 090,00
310	Opération d'équipement n° 310 (5)	5 260,00	111 830,00	111 830,00
321	Opération d'équipement n° 321 (5)	17 080,00	2 300,00	2 300,00
322	Opération d'équipement n° 322 (5)	110,00	7 570,00	7 570,00
325	Opération d'équipement n° 325 (5)	640,00	0,00	0,00
340	Opération d'équipement n° 340 (5)	8 830,00	15 625,00	15 625,00
400	Opération d'équipement n° 400 (5)	32 300,00	40 100,00	40 100,00
460	Opération d'équipement n° 460 (5)	8 000,00	59 400,00	59 400,00
470	Opération d'équipement n° 470 (5)	7 600,00	13 175,00	13 175,00
500	Opération d'équipement n° 500 (5)	62 000,00	152 170,00	152 170,00
600	Opération d'équipement n° 600 (5)	71 627,00	102 180,00	102 180,00
629	Opération d'équipement n° 629 (5)	108 739,48	15 600,00	15 600,00
650	Opération d'équipement n° 650 (5)	0,00	70 110,00	70 110,00
655	Opération d'équipement n° 655 (5)	0,00	3 750,00	3 750,00
810	Opération d'équipement n° 810 (5)	22 000,00	11 575,00	11 575,00
815	Opération d'équipement n° 815 (5)	75 480,00	33 200,00	33 200,00
819	Opération d'équipement n° 819 (5)	2 000,00	5 000,00	5 000,00
820	Opération d'équipement n° 820 (5)	8 100,00	152 035,00	152 035,00
821	Opération d'équipement n° 821 (5)	0,00	2 500,00	2 500,00
Total des dépenses d'équipement		1 911 556,63	1 359 085,00	1 359 085,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	32 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	126 140,00	77 810,00	77 810,00
1641	Emprunts en euros	126 000,00	77 610,00	77 610,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	140,00	200,00	200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		188 140,00	97 810,00	97 810,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 099 696,63	1 456 895,00	1 456 895,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	86 134,75	79 509,00	79 509,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	86 134,75	79 509,00	79 509,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	86 134,75	79 509,00	79 509,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		86 134,75	79 509,00	79 509,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 185 831,38	1 536 404,00	1 536 404,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

1 079 365,62

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché le propositions nouvelles (3)	ID : 045-214503088-20210216-25_21_3-BF
			+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			31 626,66	
			=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 647 396,28	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	269 148,00	166 630,00	166 630,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	74 800,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	43 400,00	28 215,00	28 215,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	10 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	90 200,00	650,00	650,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	137 765,00	137 765,00
1341	D.E.T.R. non transférable	23 248,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	27 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	180 400,00	115 724,77	115 724,77
1641	Emprunts en euros	0,00	115 724,77	115 724,77
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	180 400,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	449 548,00	282 354,77	282 354,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	761 528,64	860 000,00	860 000,00
10222	FCTVA	101 528,64	100 000,00	100 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	600 000,00	700 000,00	700 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	200,00	200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	186 298,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	947 826,64	860 200,00	860 200,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 397 374,64	1 142 554,77	1 142 554,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement	882 860,81	925 151,51	925 151,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	86 134,75	121 395,00	121 395,00
28031	Frais d'études	0,00	1 256,00	1 256,00
28033	Frais d'insertion	0,00	928,80	928,80
28046	Attributions compensation investissement	86 134,75	79 509,00	79 509,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	6 025,78	6 025,78
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	365,47	365,47
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	6 855,47	6 855,47
28182	Matériel de transport	0,00	2 151,80	2 151,80
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	7 109,45	7 109,45
28184	Mobilier	0,00	7 373,95	7 373,95
28188	Autres immo. corporelles	0,00	9 819,28	9 819,28
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	968 995,56	1 046 546,51	1 046 546,51
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	968 995,56	1 046 546,51	1 046 546,51
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 366 370,20	2 189 101,28	2 189 101,28

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	458 295,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 647 396,28
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)****LIBELLE : SECURITE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		232 072,79	a 0,00	13 950,00	b 13 950,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 007,68	0,00	13 950,00	13 950,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 995,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	162,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 751,55	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	5 500,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	54 598,13	0,00	10 450,00	10 450,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	141 215,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 417,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	104 797,86	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-13 950,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : BUDGET PARTICIPATIF VILLE EN TRANSITION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		17 390,86	a 12 415,13	51 400,00	b 51 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 390,86	12 415,13	51 400,00	51 400,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 836,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 554,61	12 415,13	3 400,00	3 400,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-63 815,13
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : MAIRIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		691 799,98	a 18 643,49	51 667,00	b 51 667,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	125 209,98	0,00	7 650,00	7 650,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	15 814,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	755,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	105 639,39	0,00	4 650,00	4 650,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	452 113,88	18 643,49	44 017,00	44 017,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	34 144,52	17 663,47	14 250,00	14 250,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	791,24	0,00	7 600,00	7 600,00	0,00
2182	Matériel de transport	63 068,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	157 434,43	532,90	16 112,00	16 112,00	0,00
2184	Mobilier	36 799,80	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	159 875,25	447,12	4 555,00	4 555,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	114 476,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	38 229,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	76 246,22	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 500,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	500,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-69 810,49
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : CENTRE CULTUREL HAUTES BORDES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		237 455,16	a 0,00	110 450,00	b 110 450,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	392,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	392,04	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	105 841,60	0,00	110 450,00	110 450,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	23 243,14	0,00	73 700,00	73 700,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	12 230,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	27 556,10	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	42 811,81	0,00	35 750,00	35 750,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	131 221,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	90 411,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	40 809,65	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-110 450,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1)
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 268 594,91	a 2 577,65	94 110,00	b 94 110,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 026,91	0,00	10 110,00	10 110,00	0,00
2031	Frais d'études	30 810,91	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	110,00	110,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 843,32	2 577,65	45 000,00	45 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	45 483,77	2 577,65	13 000,00	13 000,00	0,00
21533	Réseaux câblés	2 261,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 983,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 114,72	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 115 724,68	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00
2313	Constructions	1 085 668,89	0,00	23 500,00	23 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 055,79	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-96 687,65
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		202 444,58	a 0,00	7 500,00	b 7 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 175,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 175,99	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	138 554,32	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 825,76	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	129 309,40	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	419,16	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 714,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 204,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	52 509,54	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-7 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)****LIBELLE : EGLISE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 110,00	b 10 110,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	110,00	110,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	110,00	110,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 110,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1)
LIBELLE : ECOLE MUSIQUE (115 Rue BOURG)****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 849,64	a 0,00	4 045,00	b 4 045,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	252,00	0,00	1 095,00	1 095,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	252,00	0,00	1 095,00	1 095,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 887,50	0,00	2 950,00	2 950,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 538,28	0,00	1 120,00	1 120,00	0,00
2184	Mobilier	849,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 499,38	0,00	1 830,00	1 830,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 710,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 710,14	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-4 045,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 240 (1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE GEORGE SAND****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		161 356,18	a 42 160,54	4 078,00	b 4 078,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 474,15	0,00	1 758,00	1 758,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	108,00	108,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 474,15	0,00	1 650,00	1 650,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	119 105,48	42 160,54	2 320,00	2 320,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	30 307,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 612,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	13 175,46	42 160,54	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	317,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 985,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	50 745,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 962,41	0,00	2 320,00	2 320,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 776,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	40 776,55	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 27 500,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	27 500,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	27 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 738,54
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 250 (1)
LIBELLE : CENTRE DE LOISIRS F.DOLTO
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		368 180,35	a 871 150,95	56 055,00	b 56 055,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 623,01	0,00	395,00	395,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 571,01	0,00	395,00	395,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	98 212,07	3 951,65	18 560,00	18 560,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	997,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 221,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	25 239,84	3 951,65	6 500,00	6 500,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	12 147,78	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 702,23	0,00	2 060,00	2 060,00	0,00
2184	Mobilier	8 805,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 097,78	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	266 345,27	867 199,30	37 100,00	37 100,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	56 688,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	202 256,01	867 199,30	37 100,00	37 100,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 265,43	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	5 135,59	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 413 625,00	d 138 415,00
13	Subventions d'investissement	233 225,00	138 415,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	90 200,00	650,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	143 025,00	137 765,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 400,00	0,00
1641	Emprunts en euros	180 400,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-375 165,95
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 253 (1)
LIBELLE : HALTE GARDERIE Les Petits Princes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		164 241,59	a 17 070,00	78 090,00	b 78 090,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 687,00	0,00	1 110,00	1 110,00	0,00
2031	Frais d'études	13 390,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 296,00	0,00	1 110,00	1 110,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 499,96	0,00	980,00	980,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 946,88	0,00	330,00	330,00	0,00
2184	Mobilier	4 396,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 156,89	0,00	650,00	650,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	124 054,63	17 070,00	76 000,00	76 000,00	0,00
2313	Constructions	113 784,13	17 070,00	76 000,00	76 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 270,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-95 160,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 310 (1)****LIBELLE : ECOLE MATERNELLE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		223 598,73	a 12 960,00	111 830,00	b 111 830,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	216,00	0,00	110,00	110,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	110,00	110,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 145,87	0,00	11 720,00	11 720,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 970,40	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	11 917,92	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	8 537,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 663,56	0,00	240,00	240,00	0,00
2184	Mobilier	35 039,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 016,91	0,00	1 480,00	1 480,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	121 236,86	12 960,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	41 346,44	12 960,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	79 890,42	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-124 790,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 321 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE DU BOURG

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		168 060,67	a 0,00	2 300,00	b 2 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 296,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 296,42	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 266,19	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	30 397,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	20 265,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 279,50	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00
2184	Mobilier	4 029,58	0,00	600,00	600,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 294,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	62 498,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	59 123,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 374,95	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 300,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 322 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE CH. LUNEAU****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		198 160,32	a 0,00	7 570,00	b 7 570,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 091,73	0,00	1 220,00	1 220,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	870,00	870,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 091,73	0,00	350,00	350,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 654,32	0,00	6 350,00	6 350,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 021,43	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	14 999,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	43 070,43	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00
2184	Mobilier	14 770,60	0,00	5 250,00	5 250,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 792,04	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 414,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	67 453,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	27 960,53	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-7 570,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 325 (1)
LIBELLE : LOCAL 135 CHAMP LUNEAU****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 340 (1)
LIBELLE : RESTAURANT MUNICIPAL
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 266 592,04	a 0,00	15 625,00	b 15 625,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	140,00	0,00	10 110,00	10 110,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	140,00	0,00	110,00	110,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 913,45	0,00	5 515,00	5 515,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	4 544,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	6 553,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	894,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	49 532,18	0,00	4 155,00	4 155,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	57 389,27	0,00	1 360,00	1 360,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 147 538,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 097 999,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 697,56	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	10 841,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 625,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 400 (1)
LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		895 596,32	a 0,00	40 100,00	b 40 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 039,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 130,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	909,79	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	394 818,59	0,00	40 100,00	40 100,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	621,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	16 306,40	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 817,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	5 927,26	0,00	10 400,00	10 400,00	0,00
2182	Matériel de transport	270 828,43	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 327,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 890,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	86 099,57	0,00	500,00	500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	498 737,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	299 554,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	198 283,64	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-40 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 460 (1)
LIBELLE : CIMETIERES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		40 491,59	a 0,00	59 400,00	b 59 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 546,61	0,00	59 400,00	59 400,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	24 200,00	24 200,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	16 761,62	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 896,00	0,00	28 200,00	28 200,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 888,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 944,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 758,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-59 400,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 470 (1)
LIBELLE : ESPACES VERTS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		276 311,48	a 0,00	13 175,00	b 13 175,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	276 311,48	0,00	13 175,00	13 175,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 336,26	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 433,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 640,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 426,54	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	74 968,47	0,00	9 675,00	9 675,00	0,00
2182	Matériel de transport	114 647,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	594,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 263,37	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-13 175,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 471 (1)****LIBELLE : JARDINS FAMILIAUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 500 (1)****LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		600 844,77	a 16 440,48	152 170,00	b 152 170,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 105,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 997,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 719,77	16 440,48	77 170,00	77 170,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	16 440,48	66 000,00	66 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00	0,00
2152	Installations de voirie	18 587,08	0,00	3 050,00	3 050,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	33 692,69	0,00	320,00	320,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	544 019,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 414,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	534 604,61	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-168 610,48
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 600 (1)
LIBELLE : RESERVE FONCIERE COMMUNALE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 446 767,95	a 7 840,00	102 180,00	b 102 180,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 995,73	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	6 953,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	502,32	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	539,87	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 438 772,22	7 840,00	96 180,00	96 180,00	0,00
2111	Terrains nus	1 152 464,32	7 840,00	87 180,00	87 180,00	0,00
2115	Terrains bâtis	286 307,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-110 020,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 629 (1)
LIBELLE : ESPACES EXTERIEURS VALINIÈRE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 684 768,23	a 1 457,66	15 600,00	b 15 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	43 911,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 753,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 158,26	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 245,01	0,00	15 600,00	15 600,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 640,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	40 020,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	10 454,40	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	2 673,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 456,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 579 611,89	1 457,66	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	814 365,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 678 023,94	1 457,66	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 917,07	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	85 305,69	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 16 670,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	16 670,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	16 670,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-387,66
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 650 (1)****LIBELLE : CENTRE BOURG****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 300,00	a 0,00	70 110,00	b 70 110,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 300,00	0,00	70 110,00	70 110,00	0,00
2031	Frais d'études	24 300,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	110,00	110,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-70 110,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 655 (1)
LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		17 768,55	a 0,00	3 750,00	b 3 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	186,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	186,58	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 771,03	0,00	3 750,00	3 750,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	11 698,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	3 750,00	3 750,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 091,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 980,52	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 810,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 810,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)		-3 750,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 810 (1)
LIBELLE : GYMNASSE DE LA VALINIERE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		302 898,71	a 0,00	11 575,00	b 11 575,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 605,83	0,00	11 575,00	11 575,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	33 144,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 438,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	644,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 221,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 157,54	0,00	11 575,00	11 575,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	239 428,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	212 992,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	26 436,19	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-11 575,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 815 (1)
LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		136 017,64	a 75 030,70	33 200,00	b 33 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 078,75	7 327,30	3 200,00	3 200,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	11 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	7 327,30	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	644,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 930,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 403,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	88 938,89	67 703,40	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	88 938,89	67 703,40	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-108 230,70
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 819 (1)****LIBELLE : JEUX PLEIN AIR****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 776,71	a 1 619,02	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 225,91	1 619,02	5 000,00	5 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	957,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 268,31	1 619,02	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 550,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 550,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 619,02
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 820 (1)
LIBELLE : TERRAIN DE FOOTBALL
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		146 770,43	a 0,00	152 035,00	b 152 035,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	865,00	865,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	865,00	865,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 028,61	0,00	11 170,00	11 170,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 421,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 615,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	8 438,10	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	640,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 272,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 640,55	0,00	4 670,00	4 670,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	107 741,82	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	24 480,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2313	Constructions	56 764,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	26 497,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 28 215,00
13	Subventions d'investissement	0,00	28 215,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	28 215,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-123 820,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 821 (1)
LIBELLE : NOUVEAU LOCAL FOOTBALL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		77 002,69	a 0,00	2 500,00	b 2 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 283,66	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	9 929,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 354,62	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	62 719,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	62 719,03	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 200 000,00									
11090011	SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2011	01/12/2011	01/03/2012	1 200 000,00	F		4,380	4,380		T	X Echéance constante		A-1
11090012	SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2011	25/02/2012	25/05/2012	500 000,00	F		4,480	4,480		T	C		A-1
11090013	SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2011	25/05/2012	25/08/2012	500 000,00	F		4,320	4,376		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/03/2021

Reçu en préfecture le 11/03/2021

Affiché le



ID : 045-214503088-20210216-25_21_3-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					2 200 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 525 129,43					77 607,39	66 586,05	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 525 129,43					77 607,39	66 586,05	0,00	0,00
11090011		0,00	A-1	909 729,43	15,92	F		4,380	40 007,39	39 735,77	0,00	0,00
11090012		0,00	A-1	325 000,00	16,08	F		4,480	20 000,00	14 420,63	0,00	0,00
11090013		0,00	A-1	290 400,00	16,33	F		4,376	17 600,00	12 429,65	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 525 129,43					77 607,39	66 586,05	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

AZ.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 525 129,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400.00 €	22-01-2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	22/01/2021
L	2031 Frais d'études	5	22/01/2021
L	2033 Frais d'insertion	5	22/01/2021
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	1	22/01/2021
L	2051 Concessions et droits similaires	2	22/01/2021
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	22/01/2021
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	22/01/2021
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	22/01/2021
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	22/01/2021
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	22/01/2021
L	2182 Matériel de transport	10	22/01/2021
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	22/01/2021
L	2184 Mobilier	10	22/01/2021
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	22/01/2021

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		97 610,00	I 97 610,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		77 610,00	77 610,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	77 610,00	77 610,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	97 610,00	1 079 365,62	31 626,66	1 208 602,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 206 546,51	III 1 206 546,51
Ressources propres externes de l'année (a)		160 000,00	160 000,00
10222	FCTVA	100 000,00	100 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	60 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 046 546,51	1 046 546,51
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 256,00	1 256,00
28033	Frais d'insertion	928,80	928,80
28046	Attributions compensation investissement	79 509,00	79 509,00
28051	Concessions et droits similaires	6 025,78	6 025,78
281568	Autres matériels, outillages incendie	365,47	365,47
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 855,47	6 855,47
28182	Matériel de transport	2 151,80	2 151,80
28183	Matériel de bureau et informatique	7 109,45	7 109,45
28184	Mobilier	7 373,95	7 373,95
28188	Autres immo. corporelles	9 819,28	9 819,28
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	925 151,51	925 151,51

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 206 546,51	458 295,00	0,00	700 000,00	2 364 841,51

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 208 602,28
Ressources propres disponibles	IV 2 364 841,51
Solde	V = IV – II (6) 1 156 239,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2021

- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 11/03/2021

Reçu en préfecture le 11/03/2021

Affiché le

The logo for SLO (Société de Logement de l'Orne) is located in the top right corner of the page. It consists of the letters 'SLO' in a bold, blue, sans-serif font, with a stylized blue wave or swoosh underneath the letters.

ID : 045-214503088-20210216-25_21_3-BF

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 366 928,00	1 349 798,47											14 876,62	23 933,84
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	466 036,00	457 172,50	38,00	A	F	1,350	F	1,350	-			6 171,83	8 983,16	
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	186 134,00	181 961,03	38,00	A	F	0,550	F	0,550	-			1 000,79	4 195,92	
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	251 961,00	249 002,79	58,00	A	F	1,130	F	1,130	-			2 813,73	2 991,64	
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	96 659,00	95 524,15	58,00	A	F	1,130	F	1,130	-			1 079,42	1 147,68	
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT 70388	C.D.C. C.D.C.	60 398,00	60 398,00	58,92	A	F	1,030	F	1,030	-			622,10	732,43	
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT 70388	C.D.C. C.D.C.	164 344,50	164 344,50	38,92	A	F	1,350	F	1,350	-			2 218,65	3 125,66	
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT N° 70388	C.D.C. C.D.C.	101 307,00	101 307,00	38,92	A	F	0,550	F	0,550	-			557,19	2 271,21	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT N° 70388	C.D.C. C.D.C.	40 088,50	40 088,50	58,92	A	F		1,030	F		1,030	-		412,91	486,14
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 002 903,10	2 863 540,43											96 988,64	100 901,38
LOGEMLOIRET	1996	X Echéance progressive	OPAC Loiret - Résidence Amélie	C.D.C. C.D.C.	565 433,40	170 076,59	7,67	A	F		3,500	F		3,450	-		5 867,64	23 160,53
LOGEMLOIRET	2002	X Echéance constante	OPAC Loiret - logements centre-bourg	C.D.C. C.D.C.	93 498,66	78 465,06	31,17	A	F		4,200	F		4,200	-		3 295,53	1 206,94
LOGEMLOIRET	2008	X Echéance constante	LOGEMLOIRET 25 logts-ZAC prieuré	C.D.C. C.D.C.	197 194,00	180 547,05	36,92	A	F		4,600	F		4,600	-		8 305,16	1 836,07
LOGEMLOIRET	2008	X Echéance constante	LOGEMLOIRET 25 logts-ZAC Prieuré	C.D.C. C.D.C.	1 145 626,00	983 100,80	26,92	A	F		4,600	F		4,600	-		45 222,64	17 925,62
LOGEMLOIRET	2002	X Echéance constante	OPAC Loiret - Logements centre-bourg	C.D.C. C.D.C.	393 675,58	235 499,08	13,25	A	F		4,200	F		4,200	-		9 890,96	12 698,85
LOGEMLOIRET	2008	X Echéance constante	OPAC 164 rue du bignon 4 logts	C.D.C. C.D.C.	38 000,00	5 900,94	1,92	A	F		3,840	F		1,930	-		179,64	2 861,88
LOGEMLOIRET	2016	C	LOGEM LOIRET - 2 Logements rue du Bourg - Prêt 1-PLUS	C.D.C. C.D.C.	95 000,00	84 352,11	34,50	A	F		1,350	F		1,350	A-1		1 138,76	2 606,65
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance constante	LOGEM LOIRET 2 Logements rue du Bourg - Prêt PLUS01	C.D.C. C.D.C.	57 500,00	52 058,49	41,50	A	F		1,350	F		1,350	-		702,79	1 327,58
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance constante	LOGEM LOIRET Résidence les Tilleuls 7 logements Prêt PLUS01	C.D.C. C.D.C.	330 000,00	291 053,53	32,50	A	F		1,600	F		1,600	-		3 929,22	9 459,16
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance constante	LOGEM LOIRET Résidence les Tilleuls 7 logements Prêt PLUS01	C.D.C. C.D.C.	120 000,00	107 872,58	40,50	A	F		1,600	F		1,600	-		1 456,28	2 935,34

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	Exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOGIS BATIR CENTRE	1998	X Echéance constante	BATIR CENTRE - clos du bourg	C.D.C. C.D.C.	304 898,03	148 618,91	10,00	A	F		4,300	F		4,300	-		4 500,32	10 511,17
VALLOGIS BATIR CENTRE	1998	X Echéance constante	BATIR CENTRE - clos du bourg	C.D.C. C.D.C.	66 377,43	38 009,15	9,83	T	F		3,490	F		3,490	-		1 295,20	3 311,12
VALLOGIS BATIR CENTRE	2011	X Echéance constante	BATIR CENTRE 5 Logements-locatifs HYPERION	C.D.C. C.D.C.	195 750,00	167 409,13	30,33	A	F		2,850	F		2,850	-		4 863,56	3 241,89
VALLOGIS BATIR CENTRE	2009	X Echéance constante	BATIR CENTRE-ZAC du Prieuré-Clos de BREHNA	C.D.C. C.D.C.	298 440,00	232 436,37	27,75	A	F		4,600	F		1,850	-		4 300,07	6 410,94
VALLOGIS BATIR CENTRE	2009	X Echéance constante	BATIR CENTRE-ZAC du Prieuré-Clos de BREHNA	C.D.C. C.D.C.	41 560,00	34 988,75	37,75	A	F		4,600	F		1,850	-		647,29	642,87
VALLOGIS BATIR CENTRE	2012	X Echéance constante	BATIR CENTRE Acquisit°-foncière HYPERION	C.D.C. C.D.C.	39 250,00	35 619,10	40,33	A	F		2,850	F		2,850	-		1 027,00	415,93
VALLOGIS BATIR CENTRE	2012	X Echéance constante	BATIR CENTRE Acquisit° foncière-Hypérior 1	C.D.C. C.D.C.	6 400,00	5 655,47	40,33	A	F		1,800	F		1,800	-		117,62	81,94
VALLOGIS BATIR CENTRE	2012	X Echéance constante	BATIR CENTRE Logement-Hypérior 1	C.D.C. C.D.C.	14 300,00	11 877,32	30,33	A	F		2,050	F		2,050	-		248,96	266,90
TOTAL GENERAL					5 369 831,10	4 213 338,90											111 865,26	124 835,22

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	1,00	13,00	10,00	1,00	11,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,00	15,00	14,00	3,00	17,00
Adjoint technique	C	10,00	0,00	10,00	10,00	3,00	13,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	2,00	9,00	8,00	1,00	9,00
ATSEM Principal 1° cl.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM Principal 2° cl.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 2° cl.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent social	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire de puériculture ppal 1° cl.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	1,00	4,00	2,00	8,00	10,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Assistant d'enseign. artistique princ. 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	6,00	9,00	15,00

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/03/2021

Reçu en préfecture le 11/03/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	9,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Animateur principal de 1° classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		45,00	4,00	49,00	42,00	22,00	64,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM principal 2° cl.	C	S	332	0,00	A 3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	330	0,00	A 3-2	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	330	0,00	A 3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-1	CDD
Assistant d'enseign. artistique princ. 1° cl.	B	CULT	441	0,00	A	CDD
Assistant d'enseign. artistique princ. 1° cl.	B	CULT	441	0,00	A	CDI
Assistant d'enseign. artistique princ. 1° cl.	B	CULT	508	0,00	A	CDI
Assistant d'enseign. artistique princ. 1° cl.	B	CULT	534	0,00	A	CDD
Rédacteur	B	ADM	343	0,00	A 3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	368	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint technique	C	CULT	330	0,00	A 3-1-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
19/06/2015 -	SEMDO	SA SEMDO	Société Française	1 616,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
ORLEANS METROPOLE	01/07/2017	TFA	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIRCO	26/10/2012	SFP	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE**

C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement Public	CCAS	25/09/1989	83 - 25/09/1989 -	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Boulangerie	18/10/2002	122/02 - 18/10/2002 -	2145030880061	SPA	Oui
	Superette	26/11/2002	142/02 - 26/11/2002 -	2145030880079	SPA	Oui
	Bureau de poste	01/02/2006	23/06 - 01/02/2006 -	2145030880087	SPA	Oui
	Bar tabac	26/09/2016	80/16 - 23/09/2016 -	21450308800111	SPA	Oui

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	5 570 351,00	2,28	48,55	61,89	2 704 405,00	65,57
TFPNB	38 819,00	-0,21	70,66	0,00	27 430,00	-0,21
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 609 170,00	-43,07			2 731 835,00	14,99

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/02/2021

Présenté par Le Maire (1),

A Semoy, le 16/02/2021

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Semoy, le 16/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01- Laurent Baude, Maire	
02- Patricia Blanc, Adjointe au Maire	
03- Jean-Louis Ferrier, Adjoint au Maire	
04- Sana CHENET, Adjointe au Maire	
05- Christophe SARRE, Adjoint au Maire	
06- Chahrazede BENKOU-NAVARRO, Adjointe au Maire	
07- Hervé LETOURNEAU, Adjoint au Maire	
08- Olivier Morand, Conseiller municipal délégué	
09- Amandine Louis, Conseillère municipale déléguée	
10- Rabah Loucif, Conseiller municipal délégué	
11- Elisabeth Gueyte, Conseillère municipale	
12- Stéphanie Dardeau, Conseillère municipale	
13- Philippe Ringuet, Conseiller municipal	
14- Nathalie Rodrigues, Conseillère municipale	
15- Jean-Paul Legal, Conseiller municipal	
16- Christelle Legendre, Conseillère municipale	
17- Francis Rodrigues, Conseiller municipal	
18- Linda Loisel, Conseillère municipale	
19- Hugo lemaître, Conseiller municipal	
20- Robert Fenninger, Conseiller municipal	
21- Martine Aimé, Conseillère municipale	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

22- Stéphanie Houdas, Conseillère municipale	
23- Laurent Bauchet, Conseiller municipal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Semoy, le 16/02/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.